



N° 040 /MAE/DC/DAC/CT-MO/SP-C

COMMUNIQUÉ

Le Comité d'Orientation et Supervision du Hadj (COS) porte à la connaissance du public et en l'occurrence des candidats au pèlerinage à la Mecque, édition 2024, ce qui suit :

1. toutes les personnes qui ont été régulièrement inscrites et qui se sont acquittées des frais de pèlerinage à bonne date ont effectivement rejoint les lieux saints de l'Islam ;
2. celles qui n'ont pas été prises en compte et qui auraient payé tout ou partie des frais de participation, devront se référer aux sociétés agréées, auprès desquelles elles ont effectué les formalités afférentes au Hadj pour leur remboursement intégral.

Les pèlerins qui auraient pu être victimes d'escroquerie sont invités à saisir l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) par courrier avec les pièces justificatives.

En tout état de cause, le COS rassure les éventuelles victimes que les mesures idoines seront prises pour sanctionner ces pratiques.

Fait à Cotonou, le 11 juin 2024

Pour le Président du Comité et P.O
La Directrice du Cabinet




Nissiba Inès KEREKOU
Ambassadeur